

### ■ L'Institut For a Positive Food (IPF), qu'est-ce que c'est ?

C'est une association d'intérêt général proposant **une vision positive de l'alimentation** qui allie santé, plaisir, convivialité et responsabilité. Il s'agit d'une alimentation diversifiée et équilibrée, accessible au plus grand nombre. Cet institut a été créé en octobre 2020 par Savencia, groupe industriel agroalimentaire spécialisé dans l'univers fromager et laitier et dans les domaines de la charcuterie, des produits de la mer et du chocolat.

L'IPF s'appuie sur **un conseil scientifique pluridisciplinaire et de haut niveau**, présidé par Daniel Tomé, Professeur Honoraire en Nutrition Humaine, entouré d'experts.



**Dr Pascale HÉBEL**  
Directrice du Pôle  
Consommation &  
Prospective du Credoc



**Pr Philippe LEGRAND**  
Directeur Laboratoire  
de Biochimie & Nutrition  
humaine, Agrocampus-  
Ouest, INSERM



**Dr Jean-Louis PEYRAUD**  
Directeur Scientifique  
Adjoint Agriculture,  
INRAE



**Dr Yvette SOUSTRE**  
Directrice Nutrition du  
CNIEL



**Pr Daniel TOMÉ**  
Professeur Honoraire de  
Nutrition humaine

### Des ambitions fortes :

- **Soutenir scientifiquement la vision positive et holistique de l'alimentation** en s'appuyant sur les principes directeurs de l'Organisation Mondiale et la Santé de « régimes alimentaires sains et durables ». Ils promeuvent toutes les dimensions de la santé et du bien-être ; ont un faible impact environnemental ; sont accessibles et abordables ; s'inscrivent dans la culture et les pratiques alimentaires locales.
- **Produire, diffuser et vulgariser des données scientifiques** en se focalisant sur l'importance d'allier plaisir et santé dans l'alimentation ; la nécessité de privilégier les produits alimentaires bruts, traditionnels et peu transformés ; le besoin d'intégrer les dimensions locales et culturelles de l'alimentation.
- **Favoriser l'échange entre les acteurs du secteur alimentaire** pour faciliter et stimuler l'élaboration et la réalisation d'actions spécifiques contribuant à l'adoption d'une telle alimentation.

### La charte Positive Food en faveur d'une alimentation saine et durable

Elaborée **par le conseil scientifique de l'IPF**, elle analyse les **axes majeurs de la transition alimentaire**. Elle définit également quelques principes pouvant orienter les **actions à mener** et autour desquelles les acteurs sont amenés à se fédérer.

**[Découvrez la Charte ici.](#)**





**INSTITUT**  
**FOR A**  
**POSITIVE**  
**FOOD**

## Les actualités de l'IPF :

### Nouvelle infographie !

"Les alternatives aux produits animaux : tremplin vers une baisse de la consommation de protéines animales ou impasse nutritionnelle et environnementale ?"

Réalisée en collaboration avec des étudiantes d'AgroParisTech, cette infographie apporte un éclairage sur la végétalisation de l'alimentation, un axe fort de la transition alimentaire.

Pour la consulter : <https://urlz.fr/hWd1>



### Premiers ateliers de formation dans le cadre du programme ALISA en mars 2022.

Cette alliance inédite de 3 acteurs lancée en 2021, en faveur d'une alimentation positive, partagée, accessible et durable à mis en place des premiers ateliers de formation.

L'objectif étant de renforcer l'éducation alimentaire autour d'une alimentation plaisir, diversifiée et durable.

Pour plus d'informations :  
<https://urlz.fr/hWd7>



### Le Prix Innovation Positive Food : Félicitation aux participants !

Le grand gagnant du prix est la Biscuiterie Handi Gaspi !

3 autres projets ont été distingués par le jury : Manger du sens, Graine de Choc et l'Atelier du Ferment.

Pour plus d'informations sur le lauréat:  
<https://urlz.fr/hQQO>

Pour plus d'informations sur les distinctions du jury :  
<https://urlz.fr/hQQI>



## ■ Synthèse du premier webinaire de 2022 organisé par l'IPF le 30 mars :

L'IPF a organisé son premier webinaire de l'année 2022 dédié au sujet :

### « Précarité alimentaire en France : Quels mesures et leviers d'actions ? »

#### Autour de la table :



#### Nicole Darmon

Directrice de Recherche à l'INRAE, spécialiste de la nutrition au sein de l'Unité pluridisciplinaire MOISA



#### Barbara Mauvilain

Responsable du service relations institutionnelles à la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA)



#### Benjamin Cavalli

Directeur du programme Malin

## Messages clés du webinaire

### 1. L'insécurité alimentaire touche avant tout les plus modestes de tout âge (étudiants, famille avec enfants, personnes âgées).

- L'insécurité alimentaire fait référence à une situation, dans laquelle « **la disponibilité d'aliments** sûrs et adéquats sur le plan nutritionnel ou la possibilité d'acquérir des aliments appropriés par des moyens socialement acceptables est **limitée ou incertaine** »
- Elle toucherait environ **8 millions** de personnes en France (source : Inca, Anses)
- Il existe une **très grande diversité** dans les situations, les profils et les parcours des personnes concernées

### 2. Il existe en France un système d'aide alimentaire basé sur les dons de denrées en nature, mais celui-ci comporte des limites.

Ces limites sont notamment :

- Une **couverture insuffisante** : dans l'enquête INCA 3 il y a 4 fois plus de personnes en situation d'insécurité alimentaire que de personnes qui avaient eu recours à l'aide alimentaire en France dans le mois précédent l'enquête.
- Un **accès intrinsèquement inégal** et des problèmes en termes de droits humains : la relation est asymétrique par nature avec un impact négatif documenté sur l'estime de soi des personnes recevant le don. De plus, l'égalité des droits n'est pas assurée du fait d'une couverture territoriale inégale, de critères d'accès différents et d'une grande variabilité dans la prise en charge d'un lieu à l'autre.
- Des **difficultés de fonctionnement**
- Des **déséquilibres de dons**
- Un **impact environnemental non évalué**

### 3. Les inégalités sociales se traduisent par des inégalités de santé.

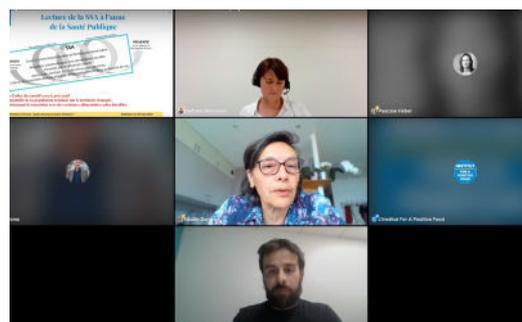
- Il existe en particulier en France un fort **gradient social de l'obésité** en fonction du revenu, c'est-à-dire que le pourcentage de personnes obèses est d'autant plus élevé que le niveau de revenu des personnes est faible. Ainsi, en 2012, le pourcentage d'adultes obèses était en moyenne de 15% mais cette moyenne cache de très fortes disparités puisque les 10% les plus riches ne comptaient que 7% d'obèses et les 10% les plus pauvres en comptaient 25,6% (étude Obépi), avec un gradient continu entre ces deux extrêmes. Il est en soit très problématique que les inégalités de santé et d'alimentation en fonction du revenu ne soient pas systématiquement et régulièrement documentées dans notre pays.
- Il est donc nécessaire de mettre en place des **approches dites d'universalisme proportionné** c'est-à-dire des politiques et des interventions universelles mais dont l'intensité est proportionnelle aux besoins et obstacles auxquels font face les différents groupes de population, notamment en fonction de leur statut socio-économique (rapport d'expertise collective de l'INSERM en 2014).

### 4. Il faut dépasser la «lutte contre la précarité alimentaire» car elle n'a pas été capable de juguler l'augmentation des situations de précarité alimentaire.

- Il est primordial de développer des actions et mesures **préventives** (et non uniquement curatives) qui devraient permettre **d'aller vers une promotion de la sécurité alimentaire durable** : « Existe lorsque tous les individus ont un accès économique, physique et social égalitaire à une alimentation durable de manière coordonnée et pérenne » (rapport Terra Nova, 2021)

### 5. Il existe des dispositifs prometteurs, complémentaires ou alternatifs à l'aide alimentaire « classique ».

- **Le programme Malin** (association loi 1901) :
  - Miser sur les 1000 premiers jours comme une période clé pour investir sur les enjeux nutritionnels et lutter contre les inégalités sociales de santé
  - 3 leviers stratégiques :
    - o Un volet **conseil** pour aider les familles à se repérer
    - o Un volet **budgétaire** pour faciliter l'accès à des produits adaptés et de qualité **via** des circuits de distribution accessibles à tous
    - o Un volet **études et connaissances** pour mieux identifier les besoins et mesurer l'utilité des actions
  - Une mobilisation des familles cibles pour les rendre acteurs de leur propre alimentation
  - Une approche non stigmatisante
- **Les Banques Alimentaires** (association loi 1901)
  - 3 leviers d'action :
    - o **La lutte contre la pauvreté** : l'alimentation constitue en effet la principale variable d'ajustement dans des budgets où le poids des dépenses contraintes (logement et énergie) augmente. Ainsi depuis 2014, l'alimentation est un foyer de dépense en baisse contrairement aux factures d'énergies en constante hausse
    - o **L'accompagnement social** : utiliser l'aide alimentaire comme un levier d'inclusion sociale et de promotion de la santé (ateliers cuisines, sensibilisation dans les établissements scolaires, projets d'outils pédagogiques) Pour 73 % des personnes accompagnées, l'aide alimentaire permet d'avoir une **alimentation équilibrée** et pour 60 % de se sentir en **meilleure santé**. (source : Banques Alimentaires)
    - o **Garantir une aide alimentaire durable, plus locale et de qualité** (partenariat avec le monde agricole : production agricole solidaire, glanage, jardins partagés, ateliers de transformation, dispositifs itinérants dans les zones rurales ...)
- **La piste de la sécurité sociale de l'alimentation (SSA)**
  - se fonde sur **le droit à l'alimentation durable et sur la démocratie alimentaire**,
  - propose une **allocation universelle** pour une alimentation durable (entre 100 et 150€/mois et par personne) qui sera financée par la cotisation sociale (comme la sécurité sociale de la santé) et donnera accès à des produits et/ou des lieux conventionnés (les critères de conventionnement seront élaborés démocratiquement dans les bassins de vie)
  - contribueront à actionner **la transition vers des systèmes alimentaires plus durables**.



Regardez en replay le webinaire :  
<https://urlz.fr/hVW4>



dossier de presse

**INSTITUT**

**FOR A  
POSITIVE  
FOOD**

**Nos experts se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions ou apporter un éclairage à vos articles.**

**Contact :**

*Nikta Vaghefi*

[contact@institutforapositivefood.org](mailto:contact@institutforapositivefood.org)

01.34.58.67.10

Pour ne rien manquer de nos actualités 2022, suivez-nous sur :

 **For A Positive Food**

 **@In\_PositiveFood**

